



The Trust Fund
for Victims



**9^e réunion annuelle du Conseil
du Fonds au profit des victimes
20 – 22 mars 2012
Liste des décisions**

Deuxième session de travail (questions intéressant le Conseil)

1. Avant que le Conseil du Fonds ne rende une ou plusieurs décisions, les membres ont la possibilité de déclarer se trouver dans une (potentielle) situation de conflit d'intérêts. D'autres membres du Conseil peuvent réexaminer cette évaluation de la situation.

Troisième session de travail (questions intéressant la direction)

2. Le Conseil a approuvé le plan de travail annuel du Secrétariat pour 2012.
3. Le Conseil a approuvé le plan de voyages du Directeur exécutif du Secrétariat pour 2012.

Quatrième session de travail (budgets du Secrétariat du Fonds pour 2012 et 2013)

4. Eu égard au budget du Secrétariat du Fonds pour 2012, le Conseil a approuvé la démarche du Secrétariat visant à pallier le manque de crédits alloués aux dépenses de personnel en dégagant des économies dans les ressources hors personnel, y compris dans les postes budgétaires consacrés aux consultants et aux services contractuels. En outre, le Conseil a encouragé le Secrétariat et le Greffe de la Cour à envisager la possibilité de pallier le manque de crédits à l'aide d'un rapprochement budgétaire interorganes, tel qu'approuvé par l'Assemblée des États parties.
5. Eu égard au budget du Secrétariat du Fonds pour 2013, le Conseil a approuvé l'ébauche de projet de budget proposé par le Secrétariat, en attendant d'examiner la version définitive. Il a également informé le Secrétariat que son projet de budget pour 2013 devrait clairement refléter sa charge de travail et qu'un autre projet de budget au même niveau que celui de 2012 devrait faire état de l'incidence des activités que le Fonds s'attend à mener au titre de ses deux mandats.

Cinquième et sixième sessions de travail (mandat de réparation)

6. À l'issue d'un débat complexe concernant la possibilité que la Cour ordonne des réparations dans l'affaire *Lubanga*, le Conseil a prié le Secrétariat — à la demande de la Cour — de préparer des projets d'observations sur les principes et procédures applicables en matière de réparations, ainsi que sur le contexte des réparations, et de les soumettre à l'examen final du Conseil en avril 2013, avant de les présenter à la Cour.

Septième session de travail (mandat d'assistance)

7. Le Conseil a approuvé une augmentation de 200 000 euros de la réserve aux fins de réparations, portant ainsi son montant total à 1,2 million d'euros.
8. Le Conseil a approuvé les propositions d'extension des programmes en RDC et dans le nord de l'Ouganda, pour un montant total de 1 306 432 euros.
9. Le Conseil a approuvé la proposition du Secrétariat de mener une évaluation externe de la performance des programmes du Fonds.

Huitième session de travail (collecte de fonds)

10. Le Conseil a approuvé le projet de « lignes directrices sur la manière de solliciter des contributions financières de la part d'institutions privées », élaboré par le Secrétariat en consultation avec le Greffe de la Cour, en application de la règle 24 du Règlement du Fonds.

Neuvième session de travail (Plan stratégique du Fonds)

11. Le Conseil a approuvé la proposition du Secrétariat de lancer le processus visant à élaborer un plan stratégique pour la période 2013-2016, lequel sera soumis à l'approbation du Conseil du Fonds lors de sa réunion annuelle en 2013.

12. Le Conseil a décidé de tenir sa prochaine réunion annuelle à La Haye, au cours de la troisième semaine de mars 2013.